

Ecole élémentaire CORNEILLE - GARGENVILLE

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE du 8 novembre 2013

Etaient présents :

Les enseignants : Mesdames AUDEBERT, BLONDELET, BOURG, CHARRE, DIABO, LE MOING, LE THEO, MORISSEAU, MUSIELINSKI, PEYROUX et Messieurs LIRZIN, MALO .

Les Parents d'élèves : Mesdames LASSE-ASTOUL, AYER, LANNEHARD, ALLAIN, MICHOUX, TANGUY, FABRI et GROLLEAU

Représentant de la Mairie : Madame DELPEUCH

1 – Nomination d'un secrétaire de séance

Madame GROLLEAU est nommée secrétaire.

Tour de table.

2 – Effectifs et structure de l'école

Madame AUDEBERT indique qu'il y a 233 élèves dans l'école à ce jour.

Un tour de table est effectué et chaque enseignant se présente et précise le nombre d'élèves qu'il a dans sa classe.

Madame BOURG fait un point sur le RASED.

Elle indique qu'il n'est plus constitué que de deux personnes, la psychologue scolaire et elle-même en qualité de maître E. En effet, un poste est toujours est non pourvu. Un courrier a été fait au Directeur Académique sous couvert de l'Inspectrice pour présenter la situation puisque le territoire à couvrir reste le même et s'est même étendu, à savoir Juziers, Gargenville + 7 villages autour. Du coup, certains villages ne sont pas couverts car ce n'est pas possible dans le temps.

Ceci ne simplifie pas la prise en charge des élèves. Il a été décidé, en priorité, de couvrir les trois écoles primaires (Gargenville et Juziers), mais cela implique malheureusement de ne pas pouvoir aller dans les écoles maternelles. Elles espèrent donc l'arrivée d'un maître G qui s'occupe du comportement scolaire des élèves et qui intervient donc souvent en maternelle.

Madame BOURG précise qu'elle s'occupe pour l'instant sur Corneille de 9 CE1 et 9 CE2. Pour les CE1, il y a trois groupes de trois qui sont pris en charge une fois par semaine pendant 1 heure 30. Pour les CE2, il y a également trois groupes, deux en maths et un en compréhension lecture, chaque groupe est pris en charge 1 fois par semaine.

Ces groupes seront pris en charge jusqu'aux vacances de Noël, puis ce sera des CP.

Par ailleurs, Madame BOURG est également intervenue avec les enseignants sur la prise en charge de certains élèves du CP, dans le cadre de l'APC avec les élèves les plus en difficulté.

Le point positif est que le RASED qui était menacé vient de réapparaître dans les circulaires de rentrée, ce qui est bien, en effet un rapport a été déposé au Sénat sur la situation des réseaux et il y a une volonté manifeste de les réapprovisionner en maîtres spécialisés.

Madame AUDEBERT fait le point sur l'APC qui remplace les APE : cela signifie Activités Pédagogiques Complémentaires. Les APC ont 3 thèmes : soit il s'agit d'une prise en charge élèves en difficulté, soit un appui à la méthodologie, soit une occasion de travailler sur un thème du projet d'école. Les enseignants ont privilégié la prise en charge des élèves en difficulté, avec deux activités en plus : le jardin et le site de l'école et du temps va aussi être donné pour la méthodologie. Mais la plus grande quantité des heures sera consacrée aux élèves en difficulté.

Par ailleurs, le temps est géré différemment. Un nombre d'heures doit être effectué et les enseignants décident comment les répartir. Ils ont fait le choix de faire l'APC tous les soirs, sauf chaque semaine avant les vacances (et même deux semaines avant les vacances de Noël). L'APC a donc lieu de 16 h 30 à 17 h 15.

Pour la première période, les APC concernaient les CP et les CE1 qui avaient des difficultés en CP, ainsi que les CE2 qui ont échoué sur les évaluations de fin d'année en CE1 (13 CP, 9 CE1 et 13 CE2).

Pour la seconde période, tous les niveaux sont concernés et les groupes sont répartis en fonction des besoins des élèves.

3 / Elections des parents d'élèves :

Les élections se sont bien passées. Une seule liste présente. Très très peu de votes sur place, la grande majorité des votants ayant choisi le vote par correspondance.

4 / Règlement intérieur de l'école, horaires, sécurité

Un exemplaire du règlement intérieur est distribué aux parents d'élèves.

Des petits changements ont été faits sur le nouveau règlement intérieur.

Notamment, tout ce qui parlait de la cantine ou de l'étude a disparu puisque cela ne concerne pas l'école mais le périscolaire.

Les parents doivent faire la différence entre le temps scolaire et le temps périscolaire, les responsables ne sont pas les mêmes. La directrice est responsable de 8 heures 20 à 11 heures 30 et de 13 h 20 à 16 heures 30. (17h15 les jours d'APC)

Le reste du temps elle n'est pas responsable et il n'est pas possible que l'équipe enseignante transmette des messages, un numéro est affiché pour le périscolaire, pour tout ce qui les concerne, il faut les appeler.

Quant à la sonnette, c'est Monsieur MALO qui en est responsable car la sonnette ne va pas jusqu'à la classe de Madame AUDEBERT (le préau fait barrière aux ondes).

Un moyen de « bricoler » cette sonnette est à l'étude pour qu'elle aille jusqu'à la classe de la Directrice. Quand Monsieur MALO n'est pas là, c'est Madame MUSIELINSKI qui est en charge de la sonnette.

Il est précisé que lorsque cela sonne, ce sont deux élèves qui vont ouvrir.

Beaucoup d'allées et venues sont dues aux séances chez l'orthophoniste.

Les parents demandent pourquoi ne pas faire passer les élèves par la mairie, il est répondu qu'il faudrait amener l'enfant jusqu'à sa classe et il n'est pas possible de donner les clés car cela entraîne des responsabilités.

Un deuxième changement concerne les jeux, il est maintenant précisé que les élèves doivent faire attention au matériel mis à leur disposition lors des récréations et les ranger. Les élèves n'ont en effet plus de jeux à amener puisqu'il leur en a été proposé. La classe de Madame MORISSEAU est responsable des caisses de jeux.

Par ailleurs, Madame AUDEBERT précise que le club de tennis de table a donné une table à l'école et le grand père d'une élève en a donné une autre. Dès que le temps le permettra, les tables seront sorties et seront réservées aux CM1 et CM2, ces derniers devront gérer la sortie de ces tables et leur rangement. Les enfants qui ont des raquettes chez eux pourront les amener.

Les parents d'élèves demandent ce qu'il en est concernant les cartes Pokémon : les enseignants répondent que tant qu'un jeu n'est pas interdit, cela signifie qu'il est autorisé. Par contre, les enseignants ne gèrent pas les conflits mineurs relatifs à ces cartes.

Il y a également un ajout concernant le comportement des élèves qui doivent notamment respecter l'enseignant et les autres élèves. Cela est également vrai pour les parents d'élèves.

Ce nouveau règlement doit être voté : Contre : 0 – Abstention : 0. Il est donc adopté à l'unanimité

Madame AUDEBERT souhaite également faire un point concernant l'occupation des locaux scolaires. En effet, un incident a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint lors d'un stage BAFA organisé dans les locaux, Madame AUDEBERT indique qu'elle n'a d'ailleurs pas été informée de ce stage bien qu'elle devait l'être. Normalement, ce stage se fait dans le local du périscolaire, mais ils ont débordé dans l'ancienne bibliothèque et dans certaines classes. Ce qui est gênant, c'est que les portes des classes avaient été fermées par les enseignants et ils ont pu s'apercevoir le lundi que deux classes avaient été ouvertes, des tables avaient été changées de place ainsi que matériel, les télécommandes des TNI avait également été échangées entre les classes.

Madame AUDEBERT, dans la perspective du partage des locaux avec le périscolaire pour l'année prochaine, tient à rappeler que dans les classes il reste toujours les affaires des élèves et les affaires de l'enseignant et si lesdites affaires sont déplacées à chaque fois que le périscolaire utilise les locaux, cela va être compliqué s'il faut tout remettre en place à chaque fois.

5 / Rythmes scolaires

Madame AUDEBERT lit une lettre du Directeur Académique datée du 5 novembre qui demande aux directeurs de parler de la réforme des rythmes scolaires lors du conseil d'école.

Cette réforme sera applicable à la rentrée 2014.

La date du 11 décembre 2012 est la date limite de dépôt du projet pour la fixation heure par les communes.

Madame AUDEBERT indique que des débats sont actuellement en cours avec la commune et les deux directeurs des deux écoles élémentaires. Le but de la réforme est de réduire la journée scolaire des élèves.

Madame DELPEUCH indique que la commune souhaitait d'abord faire un travail avec les directeurs d'école, en séparant les écoles maternelle et élémentaire car le problème n'est pas le même et les solutions apportées ne sont pas les mêmes.

Une première rencontre a déjà eu lieu avec les directeurs des écoles élémentaires et le 12 novembre, il est prévu une réunion avec les directeurs des écoles maternelles.

Les responsables du périscolaire sont allés à la pêche aux informations auprès de communes qui ont déjà mis en place la réforme.

L'Inspectrice a appelé la maire et lui a proposé une rencontre fin novembre. En effet, une réunion avec les directeurs de toutes les circonscriptions aura lieu le 4 décembre.

Madame DELPEUCH précise que plein de chose de qualité sont possibles. Le périscolaire de la ville a déjà un travail de qualité, qui dépasse de loin la pure garderie, avec beaucoup d'ateliers, une réelle réflexion pédagogique. Gargenville a fait des choix, notamment professionnaliser le personnel du périscolaire, qui a beaucoup d'atout pour réussir à faire des choses intéressantes.

Actuellement les activités du périscolaire sont vécues par les enfants comme des choses intéressantes, et l'école du Parc, est première du département depuis trois ans sur des projets.

Les animateurs ont des formations cette année, certains sont là pour 35 heures et certains ont des spécialisations.

Il reste un travail à mener avec d'autres services comme les services culturels (médiathèque), et les associations qui pourraient participer, et ainsi voir comment elles pourront y participer.

Le gros problème est économique dans une conjoncture de budget en baisse (les dotations qui sont versées par l'Etat qui sont en baisse).

Le seul ressort est d'augmenter les taxes locales, ce qui n'est jamais fait de gaieté de cœur par n'importe quelle municipalité.

Si on veut faire de la qualité, il faut des intervenants de qualité qu'il faut rémunérer.

Le gros souci est que si tous les enfants sont présents, cela change la donne par rapport au périscolaire actuel où il y a 50 % des élèves, l'éducation nationale dit : les écoles appartiennent aux communes et le matériel qui y est aussi, mais il faut éviter les conflits avec les enseignants.

Le gros point d'interrogation est de savoir s'il faut faire un temps de $\frac{3}{4}$ d'heure, 4 fois par semaine, mais ce n'est pas évident car finalement, il ne reste que 20 minutes pour faire une activité.

Le but est de réduire la journée scolaire mais si on veut réduire le temps scolaire pour lui permettre de mieux apprendre, il faut faire attention de ne pas les alourdir son emploi du temps sur d'autres choses.

Il faut essayer de choisir les créneaux pendant lesquels l'enfant peut souffler. Cependant, il est vrai que ce serait en début d'après-midi que les enfants auraient besoin de faire une pause, mais l'intendance est compliquée.

A priori, Molière et Corneille seront en décalé.

La consigne donnée aux responsables du périscolaire est d'inventer sur papier l'aménagement du temps scolaire idéal.

A priori, les enfants auront classe le mercredi matin et la cantine sera assurée pour ceux qui iront ensuite au centre.

6/ Projet d'école

Le projet d'école se termine à la fin de cette année. Les enseignants devraient en faire un avant la fin de l'année mais compte tenu de la réforme en cours sur les rythmes scolaires, le nouveau projet va peut-être être reporté.

Le projet comporte toujours trois axes :

- 1^{er} axe : comment amener les élèves à adopter une attitude d'élève ? Les choses ont évolué, au début, le projet était de mettre en place un permis à points, la première année, cela n'a pas été facile de le mettre en place, la seconde année, les enseignants ont renoncé, surtout chez les grands, et la 3^{ème} année, Madame AUDEBERT a décidé de supprimer ce permis à points elle préfère inviter les élèves à jouer dans la cour, et donc a décidé de développer les jeux. Les enfants sont donc occupés et depuis il y a moins de conflit et de violence dans la cour. Cet axe concerne aussi le respect de la politesse, des autres, des règles, mais aussi l'écoute, la coopération, la persévérance dans les activités. Cet axe est travaillé au quotidien et les enseignants ont l'impression que cela s'améliore, en précisant que c'est souvent en CE2 qu'il y a des problèmes.

- 2^{ème} axe : comment amener les élèves à respecter et utiliser les contraintes orthographiques, lexicales et grammaticales ?

Les enseignants précisent que l'échéancier avance bien.

- 3^{ème} axe : comment améliorer la résolution des problèmes et l'organisation des informations ?

L'école est inscrite au défi techno départemental. Le thème, c'est des objets qui flottent. Les contraintes sont adaptées pour chaque classe.

7/ Projet des classes

Il y a beaucoup de projets dans toutes les classes et il est donc proposé de parler uniquement des projets avec des intervenants extérieurs. Il ne sera donc pas parlé, par exemple, des projets avec d'autres classes.

Pour les CM2 : il y a un projet blues sur seine, les enfants participeront à une première partie de spectacle le dimanche 17 novembre à 17 heures à la salle des fêtes de Porcheville. Vingt deux enfants sont inscrits sur 29. Un artiste vient dans la classe le mardi avec Madame CHARRE. Les enfants vont chanter du blues et une chanson qu'ils ont écrite, ce projet est financé par la commune de Gargenville.

Le 2^{ème} projet est : école et cinéma. Les deux CP et le CM2 de Madame MUSIELINSKI y participent. Là encore la mairie y a adhéré. Ils vont assister à la projection de 3 films (ce ne sont pas les mêmes pour les CP et les CM2), les élèves sont critiques cinématographiques. Cela leur permet de voir le cinéma autrement qu'à la maison, c'est le point de départ d'une exploitation pédagogique.

Le 3^{ème} projet est pour les CE2: un marathon orthographique. C'est un projet départemental, ils sont encore en attente des directives.

Un autre projet pour les CE2 est le projet « notre jardin ». Le problème est qu'il n'y a pas assez d'espace, il est demandé à la mairie s'il est possible de désherber et d'agrandir. Notamment les espaces d'herbe en situés à l'entrée de l'école. Le but est de créer quelque chose sur le thème du jardin et il y a un projet d'élevage de papillons, de grenouilles.

Un autre projet qui concerne toute l'école : une sortie au théâtre avec les Franco qui auront lieu le 4 avril pour 110 élèves et le 31 mars pour les autres. Enfin, pour tout le monde, un spectacle aura lieu à Gargenville le 25 mars. Ce sera un temps fort de théâtre et comme ils travaillent sur les contes, les enseignants sont contents que les deux spectacles soient deux contes. Ce projet est pris en charge par la commune.

Un autre projet concerne la mise en place d'un tutorat entre les CP et les CM1 autour de la lecture . Par ailleurs, la chorale de l'école va être relancée.

Un autre projet concerne les CM2 qui sont inscrits au prix PEP littéraire pour être critiques, ils sont également inscrits au parlement des enfants : La classe de Madame AUDBERT va écrire un projet de loi, aller à l'assemblée nationale avec ses élèves, et un travail devrait être effectué avec le député de la circonscription.

Un autre projet concerne le CP de Mme Perroux : le concours des plumes en herbe fait par les éditions Nathan. Ils vont recevoir 12 illustrations et il faut raconter une histoire, trouver un titre, trouver des chapitres et des titres. Le prix est un séjour à center parc (l'année dernière, 1700 classes y ont participé).

9 / Intégration des élèves handicapés

Il y a dans l'école deux AVS (assistante de vie scolaire). Elles sont affectées à trois élèves de l'école. Pour le moment, il y a encore 3 élèves en attente d'examen, donc une autre AVS pourrait arriver si les demandes des parents sont toutes acceptées. Ces AVS sont dans la cour en même temps que les enfants. Madame AUDEBERT précise que lorsque l'équipe de suivi de scolarité se réunit pour le suivi de ces élèves, deux enseignants ne peuvent prendre leur classe et leurs élèves sont alors répartis pendant dans les autres classes.

10 / Questions à la mairie

Madame AUDEBERT indique que les enseignants n'ont pas de demande de travaux à faire, puisqu'elle a été informée des travaux qui vont être effectués.

Les enseignants souhaiteraient que le muret sur lequel était la cuve de fioul qui a été retirée soit lavé car cela n'est pas sain, Madame DELPEUCH indique que cela est prévu et que le fil électrique va être retiré.

Madame AUDEBERT demande également que l'horloge du minuteur des toilettes soit mise à l'heure d'hiver.

Madame AUDEBERT indique qu'elle a pratiqué l'exercice alerte incendie mardi. L'alarme ne s'est pas arrêtée. Elle a réussi à l'arrêter au niveau sonore mais elle fonctionne encore sur le tableau. Elle précise qu'en 1 minute et 11 secondes, tout le monde était rangé dehors.

L'ensemble des enseignants remercie la mairie pour l'installation des trois nouveaux TNI. Sur 9 classes, 6 sont maintenant équipées de TNI. Madame DELPEUCH précise qu'elle regrette que lorsqu'il a été proposé en 2006 de faire partie des écoles test, aucune école de Gargenville n'ait accepté car de grosses subventions étaient proposées. Ce n'est plus le cas, et cette année, 6 TNI ont été achetés (3 sur chaque école élémentaire).

Madame AUDEBERT indique qu'enfin, Internet est dans toute l'école Corneille avec du filaire et pas du wifi, c'est du filaire sécurisé, raccordé au SLIS, système de sécurité préconisé par l'éducation nationale. Toutes les classes utilisent la classe mobile (15 portables pour les élèves + 1 pour l'enseignant) et comme les classes sont reliées à internet, l'enseignant peut voir sur son écran les écrans des enfants. Le seul bémol est que la classe mobile ne peut pas rentrer dans la classe du fond car c'est un escalier. Il faudrait installer un plan incliné.

Enfin, deux nouvelles enseignantes souhaitent faire part des problèmes concernant le nettoyage des classes. En effet, lorsqu'elles sont arrivées fin août pour préparer leurs nouvelles classes, les tables étaient poisseuses, les poubelles non vidées et les meubles étaient pleins de poussières.

Madame DELPEUCH prend note de ces problèmes et indique que normalement les poubelles sont vidées au début des vacances et un grand ménage doit être fait dans les classes chaque été.

Les autres enseignants indiquent cependant que le ménage n'est pas bien fait dans les classes, notamment il y a toujours des poussières au-dessus des luminaires et la gouttière de craie en bas du tableau n'est jamais faite. Le dessus des armoires et le dessous ne sont jamais faits. Le bureau de l'enseignant n'est pas toujours essuyé. Dans les radiateurs il y a de grosses toiles d'araignées.

Or, de plus en plus d'enfants sont allergiques.

Madame DELPEUCH indique que des difficultés se sont posées lors du changement de marché car la nouvelle entreprise doit reprendre le personnel de l'ancienne boîte, et ce report de personnel ne se fait pas toujours dans les meilleures conditions.

Madame AUDEBERT indique que l'organisation du personnel n'est pas toujours efficace, notamment concernant les distributeurs de papier. En effet, deux personnes différentes les gèrent, une a la clé pour les ouvrir et l'autre a les rouleaux pour les remplir !

Enfin, Madame MUSIELINSKI demande s'il serait possible d'avoir un paillason devant sa classe pour éviter, surtout l'automne, que toutes les feuilles entrent dans sa classe.

11 / Bilan OCCE

Madame LE THEO fait le bilan de la coopérative scolaire.

Elle est composée des dons des parents et du bénéfice de la fête de l'école.

Elle sert à financer les sorties ou du matériel pour les projets, depuis la rentrée, il a été dépensé la somme de 1.200 € qui ont notamment servi à acheter un logiciel, un manuel projeté pour une méthode d'anglais.

La coopérative se monte aujourd'hui à 7.300 €.

12 / Informations API :

Une bourse aux jouets est organisée les 30 novembre et 1^{er} décembre. Les membres de l'association précisent qu'un pourcentage est prélevé sur les ventes et que des dons seront faits aux écoles élémentaires de Gargenville, ils demandent à ce que lorsque ces dons seront faits, l'utilisation qui en sera faite leur soit expliquée.

Par ailleurs, les parents d'élèves indiquent qu'ils souhaitent mettre en place une vente de crêpes pour la chandeleur, devant l'école, afin de permettre de récolter des fonds qui seront entièrement reversés à l'école élémentaire de Corneille et à l'école maternelle Arc en Ciel.

Les prochains conseils d'école sont fixés aux vendredi 4 avril et 13 juin 2013 à 18h.
--

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Madame AUDEBERT clôt ce conseil d'école à 20 h 15.

La présidente
Madame AUDEBERT

La secrétaire
Madame GROLLEAU